

# LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

16 avril 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Parmi tous les secteurs touchés par cette crise, ceux du tourisme en général et de l'évènementiel en particulier le sont tout particulièrement. Notre territoire, dont la vocation touristique s'étend au-delà de nos frontières, subit de plein fouet les conséquences d'un confinement généralisé. C'est pourquoi, Tours Métropole Val de Loire, au titre de sa compétence « tourisme », a décidé la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures destinées à accompagner ce secteur et à préparer une sortie de crise la plus efficiente possible. Je vous invite donc, non seulement à prendre connaissance de ces dispositions mais également à les partager avec les professionnels et bénévoles de l'ensemble de ce secteur si important pour notre économie et la Touraine. Je vous renouvelle tous mes encouragements et vous redis mon amitié.

**Philippe BRIAND**

Président de Tours Métropole Val de Loire

## ENCADREMENT ET PROTECTION DES INTERVENTIONS DES AGENTS METROPOLITAINS EN COMMUNE

Les mesures de confinement se prolongent et certaines interventions d'entretien du domaine public apparaissent nécessaires pour maintenir d'une part, un certain niveau de sécurité du domaine public et d'autre part, pour éviter la **dégradation du domaine** ou du **patrimoine public**.

La sécurité des agents restant la priorité, une note ayant pour objectif de préciser le cadre d'intervention relatif à ces activités a été diffusée à l'ensemble des agents concernés. Elle concerne les agents métropolitains basés en commune.

### **Espaces publics concernés et nature des interventions**

Le choix des espaces publics sur lesquels il faut intervenir et la nature des interventions relèvent du choix des Maires, en lien, le cas échéant, avec les Plans de Continuité d'Activité des communes et du Président de la Métropole pour les espaces publics directement entretenus par la direction des infrastructures.

Néanmoins, pour Tours Métropole Val de Loire, les espaces publics qui apparaissent prioritaires sont : les chaussées, les abords de voirie, les serres de production, les terrains sportifs, les parcs et jardins, le ramassage des corbeilles, le barriérage des périmètres de sécurité, le soin aux animaux.

# TOURISME : DES MESURES POUR ACCOMPAGNER UN SECTEUR A L'ARRET... OU PRESQUE

L'ensemble du secteur touristique français est fortement impacté par l'épidémie de Covid-19, avec des perspectives très difficiles pour la saison 2020. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, réunit le comité de filière tourisme (CFT) depuis le début du confinement. Christophe Bouchet participe à cette réunion hebdomadaire en sa qualité de Président de la Commission Tourisme de France Urbaine. C'est l'occasion de faire remonter les préoccupations d'un secteur particulièrement touché par la crise et pour lequel un dispositif de mesures gouvernementales est attendu concernant la fiscalité et l'inscription de plans de relance en crédits d'investissement.

## SUSPENSION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Pour aider le secteur de l'hébergement touristique, Tours Métropole Val de Loire a décidé de **suspendre la télédéclaration et le recouvrement de la Taxe de Séjour**, depuis le 19 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure a également été adoptée par d'autres territoires environnants.

Par ailleurs, Tours Métropole a décidé qu'en soutien au personnel médical, la taxe de séjour ne sera pas prélevée pour les soignants amenés à occuper un hébergement touristique.

## LA SITUATION DANS LE SECTEUR HÔTELIER

Le Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 définit une liste des établissements ne pouvant plus accueillir de public jusqu'à nouvel ordre. Dans le domaine touristique, exception est faite des hôtels et hébergements similaires, des hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée lorsqu'ils constituent pour les personnes qui y vivent un domicile régulier, des terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs lorsqu'ils constituent pour les personnes qui y vivent un domicile régulier.

Compte tenu des mesures de confinement applicables depuis le 17 mars, 90% du parc hôtelier sur Tours est fermé. La relance du secteur hôtelier sera d'autant plus difficile que pour certains hôtels, la part de la clientèle étrangère représente entre 25 et 50 % du chiffre d'affaires.

Dans un élan de solidarité, certains hôtels ont toutefois souhaité maintenir leur établissement ouvert pour **l'accueil des personnels soignants**. C'est notamment le cas de **l'auberge de jeunesse de Tours Métropole Val de Loire « The People Hostel »**, du Mondial Hôtel à Tours ou du Domaine de Beauvois à Saint-Etienne-de-Chigny. Une tarification modique est mise en place pour les circonstances particulières que nous vivons.

## DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ANNULÉES OU REPORTÉES

L'Office de Tourisme Tours Val de Loire et son Bureau des Congrès ont dû traiter de nombreuses annulations et reports d'événements ou de séjours, le tourisme d'affaires et de loisirs étant directement impactés en cette période de confinement.

Aussi, à début avril, ce sont **168 prestations** qui ont été annulées par le service réceptif, **7 événements** annulés et **13 manifestations** reportées par le Bureau des Congrès.

A noter parmi les annulations d'événements majeurs, la convention PAPREC à laquelle **1 400 participants** étaient attendus. Les Assises du Journalisme ont quant à elles été reportées. A noter également :

- La Foire de Tours est décalée du 10 au 18 octobre 2020
- Le Top du Tourisme décalé en octobre
- La Happy Color prévue le 17 mai est annulée
- Le Festival international du cirque est annulé
- Toutes les animations au parc de la Gloriette, prévues, jusqu'à fin mai, sont annulées ou reportées

Les établissements de l'Office de Tourisme Métropolitain Tours Val de Loire sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre, mais assurent la continuité de service aux publics, clients, partenaires et prestataires par téléphone, email et messages privés sur les réseaux sociaux. Contact : 02.47.70.37.37 / info@tours-tourisme.fr